

Femme de diacre?

Dossier élaboré par Marie-Françoise Maincent, précédemment représentante des épouses au bureau du CND.

Le concile Vatican II a décidé le rétablissement du diaconat permanent, avec la possibilité d'appeler des hommes mariés. Cette décision a fait réapparaître la figure d'épouse de clerc qui avait progressivement disparu avec la réforme grégorienne imposant le célibat aux prêtres de l'Église latine. Les textes officiels ont surtout souhaité que vie de couple et vie familiale ne nuisent pas au ministère, et même le favorisent. Toutefois, parmi les «Points d'attention» adoptés en 1996 par les évêques de France, le sixième témoigne d'un souci «d'harmoniser les manières de vivre le sacrement de mariage et le sacrement de l'ordre (qui) doit demeurer un point essentiel de vigilance, avant et après l'ordination, tant pour le couple lui-même que pour le témoignage donné au ministère. Il importe de rester attentif aux conditions garantissant l'équilibre de vie familiale.»

Dans la majorité des cas, l'interpellation au diaconat permanent se joue en couple, dans un rapport particulier. En effet, l'épouse se situe à la fois au dedans et au dehors du diaconat, une position singulière qui engage pour elle, un profond travail personnel. L'épiscopat, le peuple catholique, les diacres eux-mêmes, s'aperçoivent que la place des épouses de diacres n'est balisée que par très peu de repères antérieurs¹. L'accompagnement des épouses de diacres et de candidats s'avère important et devient un réel point d'attention. De fait, cette interpellation arrive dans une histoire construite à deux; celui qui est interpellé, l'est pour ce qu'il est dans une histoire commune, et dans ce contexte, l'exclusive de l'homme fait naître des questions légitimes et des réflexions qui ne sont jamais anodines.

Ce dossier se propose de faire avancer la réflexion. Parce que la perception du diaconat peut révéler des écarts lorsque les épouses sont consultées et s'expriment pour leur propre compte - le vécu de l'un n'étant pas toujours conforme à ce que l'autre en perçoit -, nous avons donné la parole aux épouses principalement, dans un dossier qui développe trois aspects. Les questions initiales en début de parcours, puis le questionnement durable qui creuse son sillon et stimule la réflexion; enfin les richesses et les fruits du diaconat que partagent les épouses.

1- Christian Pinson, La situation du diaconat dans l'Église de France, in La Maison Dieu, *Le ministère du diacre dans la liturgie*, Cerf, 1^{er} trimestre 2007, p. 17.

« Et toi, il faudra t'appeler comment ? »

Femme de diacre ou femme dont le mari est diacre ? L'interpellation au diaconat faite à un couple entraîne pour l'épouse un questionnement identitaire, un travail personnel provoqué par un appel, autour d'un appel qui, de fait, ne concerne que son mari.

L'épouse est amenée à reconsidérer son identité, son « *moi intime* », ce à quoi elle se sent appelée au plus profond d'elle-même. « *Pas question de renoncer à ce que je suis !* ». Pour autant, l'épouse doit concilier la perception qu'elle a d'elle-même, son estime de soi, et les images que la société établit dans ce rôle particulier d'épouse de diacre ou d'un homme qui deviendra diacre. *Est-ce que je pourrai rester moi-même ?* Autrement dit, la fidélité à soi-même est-elle possible ? La quête d'authenticité de l'épouse peut prendre le pas sur la fidélité au ministère proposé. L'épouse se sent en décalage. « *Être soi-même oui ! Mais qui est-on ? Comment faire pour trouver son épanouissement ? Servante, jusqu'à quel point ?* » Peut-elle

dire ce décalage ? Existe-t-il pour l'épouse, des lieux et des temps pour partager ses inquiétudes, l'aider à explorer ses motivations qui l'amènent parfois à confier « *Je ne suis pas terriblement emballée par cette aventure* » ? La remarque souligne implicitement une disparité à analyser pour éviter culpabilité, chantage ou emprise qui entraîne parfois une réticence de la part de l'épouse à se montrer vraie vis-à-vis d'elle-même, de peur de freiner ou de compromettre le projet.

« Serai-je à la hauteur ? »

L'ordination conférée au diacre fait de lui un homme public. « *Si mon mari est ordonné, quel sera le regard des autres sur moi ?* » Une inquiétude récurrente, du moins au début du cheminement.

« *Être la femme de... c'est parfois trop ! On ne s'autorise pas à dire que ça ne va pas. On n'a pas le droit à l'erreur.* » Au-delà de la remarque, il y a la crainte sous-jacente de devoir être parfaite. C'est, de fait, l'épouse elle-même qui charge le regard des autres d'une exigence de perfection à son encontre... une exigence imaginaire qu'elle s'impose et qui l'inquiète. Ce type de propos permet de comprendre que les interrogations ne sont pas toutes de même nature : en clair, il faut distinguer le domaine du subjectif de celui de l'objectivité, pour aider à sérier les difficultés. D'autres épouses s'interrogent sur

Carinne Simon - CIPIC



■ Ce rôle particulier d'épouse de diacre ou d'un homme qui deviendra diacre.

Thomas Louagne - CIRIC



■ Il y a différentes manières de se situer comme épouse.

leur participation à la formation, en termes de capacité : *Est-ce que je serai capable de l'aider ?* Pour l'épouse qui a déjà des responsabilités d'Église, cette difficulté n'en est pas vraiment une. Pour autant, les choses ne sont pas si simples, et la situation peut être vécue sur deux modes opposés : elle peut être ressentie comme une forme de mise en concurrence, une dépossession exprimée ou non, ou à l'inverse, la situation renforce un immense désir de tout faire avec lui... le « *danger de la vitrine* » à travers le couple qui se surexpose « *soit par un activisme frénétique, soit plus grave encore, par une exigence d'exemplarité* »¹.

« Que restera-t-il pour moi, pour nous ? »

Bousculée dans son identité personnelle, l'épouse a bien conscience en posant cette question, que le projet diaconal a aussi une incidence sur le couple, et colore l'identité du couple, voire des enfants. C'est un fait, il y a dans le diaconat actuel, une tension permanente : d'un côté, l'engagement du diacre est tellement important qu'il est indispensable que le couple s'engage comme couple, lucidement, librement. De l'autre, seul l'époux est ordonné. Par là même, il y a de sa part, un engagement personnel que ne fait pas l'épouse par rapport à l'Église, et sous cet angle-là, l'épouse accepte l'engagement de son mari. « *Le mariage, je l'ai choisi... le diaconat, je*

l'accepte. » confiait une épouse. Il y a donc différentes manières de se situer comme épouse, depuis l'engagement total de l'épouse qui se met au service du diaconat de son mari : « *Pour moi, ma vie, c'est le diaconat de mon mari, c'est le sens de mon oui* », avec une complémentarité parfois quasi fusionnelle et dangereuse, jusqu'à celle qui insiste sur l'autonomie respective : « *À chacun ses engagements !* », en passant par le rôle de gardienne de l'équilibre et de l'agenda, inventive pour préserver la vie familiale afin que le sacrement de l'ordre ne se réduise pas à une affaire de famille ou déséquilibre les relations sociales existantes. Cela dit, « *l'absence de mon mari est toujours à justifier auprès des enfants* ». Les épouses sont sur le qui-vive. « *Il faut insister sur la vigilance à appeler au diaconat un homme dont* ●●●

Accompagner... avec délicatesse

Chaque couple a son mode de fonctionnement, son mode de communication. Cela dit, il ne faut pas négliger l'importance du dialogue conjugal ; il faut même le favoriser, car le lien de conjugalité est important pour pouvoir vivre le décalage dans le diaconat. Dans cet esprit, il faut veiller à une proposition qui ne soit pas perçue comme une ingérence dans le couple et reçue comme une forme de jugement défavorable.

Savoir éviter des maladresses reçues comme des manques de reconnaissance.

Éviter la culpabilisation des épouses qui ne se sentent pas prêtes.

Élaborer la lettre de mission de façon suffisamment claire pour éviter ce sentiment qu'ont parfois les épouses, de « *signer un chèque en blanc* ».

Des diocèses proposent...

- Un entretien d'exploration qui permette aux épouses d'exprimer leur propre parole.
- Des entretiens d'écoute conjugale au cours des trois premières années du cheminement.
- Des week-ends intégrés dans le parcours, sous la forme de groupes de parole: hommes et femmes réfléchissant séparément puis temps de paroles croisées.
- Des groupes de parole d'épouses, occasionnellement partagée aux époux.
- L'invitation ponctuelle de personnes compétentes, si possible proches du diaconat, (épouses de diacres, responsables du CLER ou d'autres mouvements).
- L'intégration d'un(e) psychologue ou conseiller(e) conjugal(e) au sein du conseil de discernement.
- De solliciter des diacres, ou des couples, formés à l'écoute.
- De solliciter une personne-ressource, une religieuse-psychologue par exemple, pour accompagner les épouses en souffrance

●●● *le couple a de bonnes assises*», insiste une épouse du diocèse de Pamiers. Aujourd'hui, nous le savons, les exigences d'authenticité du mariage sont fortes, et le souci des épouses de candidats et de diacres rejoint les préoccupations de la vie conjugale dans son ordinaire qui est déjà bien chahutée, ce qui fait dire à une épouse d'Ile de France: «*Je suis inquiète quand je vois notre rythme de vie aujourd'hui. Quelle place restera-t-il pour les enfants, les amis et aussi pour nous deux?*»

«*Ma réaction affective quand je verrai mon mari en aube, à l'autel me perturbe beaucoup.*»

Le cheminement vers le diaconat affecte aussi l'itinéraire spirituel de chacun dans le couple, d'autant que les évolutions de la société amènent à accueillir des couples parfois décalés dans l'engagement dans la foi. Pourtant, la foi va se trouver au cœur du couple. Dans le quotidien, la spiritualité diaconale investit toute la vie du diacre mais colore aussi toute l'existence de son épouse.

Celle-ci est donc amenée à reconfigurer la façon dont elle vit sa foi, avec notamment la dimension du sacré, du symbolique et du définitif. Aux appréhensions par rapport au vêtement s'ajoute parfois un sentiment de solitude: solitude concrète dans l'assemblée lorsque l'époux est à l'autel, mais aussi solitude dans le statut: en effet, l'ordination fait de lui un membre du clergé et non plus un laïc. L'épouse va-t-elle vivre cette séparation symbolique, dans la sérénité ou la souffrance? C'est tout le sens de la réflexion d'une épouse qui résumait la situation de façon imagée: «*Le parcours vers l'ordination, c'est un peu comme un voyage en train. Nous sommes dans le train avec notre mari. Le jour de l'ordination, on arrive en gare. Tout le monde descend. Puis nos maris remontent dans le train et nous, nous restons sur le quai.*»

Toutes les épouses ou presque admettent s'être posé ce type de questions en début de cheminement. Bien sûr, les difficultés sont ressenties et formulées de façons aussi diverses que le sont les épouses; elles sont le plus souvent transitoires. Avec le temps et le travail de discernement, les inquiétudes se dissipent. Elles sont même dépassées, ce qui confirme deux choses: d'une part, l'importance du temps nécessaire pour mûrir l'appel en couple, et d'autre part, la nécessité de proposer des temps et des lieux de parole qui soient propres aux épouses pour partager des questions que l'ordination ne résout pas². «*Actuellement nous sommes dans l'avant, le peut-être. Nous avons besoin de l'éclairage de celles qui ont déjà fait le plongeon.*» ▀

Marie-Françoise Maincent-Hanquez

¹ Alphonse Borras, *Le diaconat au risque de sa nouveauté*, Lessius, mai 2007, p. 198.

² *Diaconat Aujourd'hui*, N° 115, p. 7-8.

Un avenir qui honore l'un et l'autre sacrement

Maxime Leroy, prêtre responsable de la formation des candidats au diaconat pour la province de Cambrai, fait part de ses réactions:

Dans le diocèse de Lille qui travaille avec ceux d'Arras et Cambrai, la dimension conjugale et familiale est fortement soulignée depuis quelque temps déjà. La formation a intégré des espaces de parole pour les épouses, d'interpellation mutuelle, de recherche commune, pour éviter les questions rentrées, les «non-dits».

Il nous semble clair que l'appel au diaconat met en jeu non seulement la perspective du sacrement de l'ordre, mais aussi l'expérience du sacrement de mariage, déjà agissant dans les couples qui participent à la formation. L'un ne doit pas occulter l'autre. Construire un avenir qui honore l'un et l'autre n'est pas quelque chose de tout simple. Ce peut être un vrai bonheur si l'on prend les moyens de faire venir au jour les questions et de les aborder sereinement. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre des week-ends, chaque année est proposé un temps d'expression plus approfondi entre hommes et entre femmes.



Mission et couple... mission en couple?

Quelle sera ma place?

Quel est le degré de liberté dans la réponse que donne l'épouse? « Peut-on refuser le service? En tant qu'épouse, suis-je vraiment libre dans ma réponse à ce projet? » s'interroge une épouse de Cambrai.

En d'autres termes, l'accord est-il permission? Acceptation? Concession? Promotion? Adhésion? Elles sont nombreuses à considérer que la question du oui de l'épouse se pose différemment au fur et à mesure de la formation; qu'elle peut resurgir quand la démarche devient plus officielle. « En parler avec l'accompagnateur spirituel, et ensemble, nous a aidées à voir les choses de manière sereine et apaisée. » Le cheminement de formation et de discernement « permet de porter à maturité en moi-même, cet appel fait à mon époux ».

« On nous demande d'être transparentes! »

Trouver sa place *juste* n'est pas simple. Une épouse de Nancy précise que c'est d'autant moins facile que « *la place de l'épouse est variable et évolue avec le temps* ». Ce nécessaire ajustement dynamique, et non pas subi, est lié au oui prononcé lors de l'ordination. Les épouses de candidats souhaiteraient creuser la réflexion sur les différentes valeurs du oui à l'ordination: si, de fait, la formation amène les candidats et leurs épouses à mesurer les ●●●

●●● implications du oui de l'homme, elles regrettent une réflexion escamotée sur le oui des épouses pour l'ordination de leur mari. Ce regret introduit la question non clarifiée de l'articulation entre les deux sacrements du mariage et de l'ordre. Dans la situation originale d'un couple au sein duquel l'un est ordonné, des épouses vivent des tiraillements, voire des contradictions sur cette double sacramentalité. Elles s'interrogent sur la nature de la diaconie exprimée dans le sacrement de mariage qui n'est pas un ministère certes, mais rejoint le sens du diaconat dans sa vocation de *service*. Quel lien établir? Concurrence, complémentarité, interaction, hiérarchie? Une chose est sûre: le sacrement de l'ordre ne doit jamais mettre en danger le sacrement de mariage qui fonde le couple.

Une consultation lancée dans la province de Cambrai en 2003 puis élargie à d'autres, fait apparaître une unanimité de réponses sur l'importance de la place des épouses dans la perception des maris, qui disent avoir besoin de leur épouse pour vivre le diaconat. Or, les épouses se perçoivent-elles, majoritairement en retrait dans le diaconat, même si leur discrétion prend des expressions variées. Certaines considèrent qu'il « *est normal de s'effacer, au risque de souffrir* »; d'autres confient: « *disparaître derrière l'existence de mon mari diacre ne me plairait pas. Il me semble nécessaire de trouver ma place. Je réfléchis sur la vocation de la femme telle qu'elle est exprimée dans la Bible et ailleurs.* » D'autres encore cherchent à faire avancer la réflexion...

mais se heurtent à des réticences diverses, de la part de prêtres, mais aussi de laïcs. Sur cet aspect de la place de l'épouse, elles lancent des pistes. Sans attendre d'être reconnues en même temps que leur époux diacre, elles souhaitent que la spécificité « couple » soit respectée et prise en compte: « *Il y a diverses vocations dans l'Église. L'épouse de diacre n'a-t-elle pas une vocation particulière au service de l'Église d'aujourd'hui?* » La place de l'épouse de diacre, estiment-elles, n'est pas réfléchie dans ce qu'elle peut être signe pour le monde d'aujourd'hui, « *le signe fort d'une Église ouverte aux différences* ». Les épouses se disent souvent interpellées sur leurs choix de vie, sur les problèmes de société - divorces, familles recomposées, drogue, problèmes éthiques autour de la naissance et de la mort - auxquels elles n'échappent pas. Au regard de la société, le diaconat plonge l'Église, par l'expérience du diacre marié, au cœur des joies et des difficultés des familles, la rendant ainsi plus proche du monde, ce qui leur fait dire: « *les épouses humanisent l'Église* ». En clair, des épouses trouvent dommage de ne pas réfléchir davantage la place symbolique du couple pour l'Église, dans ce contexte particulier du diaconat où les deux sacrements de mariage et de l'ordre sont intimement liés. « *C'est une véritable synergie qui s'exerce entre les deux sacrements. À vouloir ignorer cet aspect, on court à la catastrophe... heureusement, il y a la grâce!* » ▀

Marie-Françoise Maincent-Hanquez

Ce qu'en dit une épouse de candidat, de Strasbourg

Ces expressions d'épouses reflètent certainement une grande majorité de situations. Personnellement, je n'ai pas encore approfondi ma réflexion avec tous ces paramètres, mais [ces questions] ont le mérite de m'y introduire et me donnent l'envie de les partager avec d'autres épouses. Elles ont suscité la discussion avec mon époux et notre accompagnateur spirituel et m'encouragent à creuser certains points.

Personnellement, je me pose une question: quand le diaconat est considéré comme ne regardant que le mari, comment le quotidien peut-il se vivre, et que se passe-t-il en cas de « danger »? Lequel des sacrements sera premier, si un choix devait être posé?

Concernant le sentiment de solitude de l'épouse, ne peut-on imaginer qu'à certains moments l'épouse du diacre soit près de lui (baptême) voire près de l'autel (eucharistie) au même titre qu'aujourd'hui il y a des servants de messe au féminin?

Je perçois mon rôle à travers une proximité qui peut être « *inspiratrice* », guide et soutien dans les projets.

Je crois que le sacrement de l'ordre, même s'il est conféré à un homme, rejaillira sur l'épouse et la famille. L'Esprit Saint agit et le vent souffle où il veut!

Geneviève, épouse de diacre

Comment as-tu vécu le temps de recherche et de discernement ?

Ce fut un temps très riche, à la fois personnellement et pour notre couple. Notre vie de couple s'en est trouvée grandie, comme notre vie de foi, même si ce ne fut pas facile. Nous avions déjà fait une formation ensemble, « l'École des ministères », mais cette fois il fallait travailler cette différence essentielle, l'un était ordonné, l'autre pas. Pour moi, c'était une chance. Je serais la garante que le sacrement de mariage reste premier. Je n'ai pas réalisé alors le « chambardement » pour notre couple.

Et l'ordination ?

C'est seulement à ce moment que j'ai vraiment réalisé que l'Église « prenait » mon mari... même si, inconsciemment, je le sentais. Je m'étais refusée à lui mettre moi-même l'aube, par exemple. Je disais « oui » mais je ne le donnais pas... Je le laissais suivre le chemin que l'Église lui demandait de prendre, comme nous en avions décidé ensemble.

Le plus dur ? Sûrement le moment où il s'est allongé sur le sol. J'en comprenais bien le sens, mais c'est à ce moment-là que je me suis sentie embarquée avec lui... Et plus du tout à la hauteur !

Que peux-tu dire de la vie, après l'ordination ?

Je suis plutôt une battante, alors la perte de repères n'a pas duré très longtemps. J'avais dit oui, à moi de tenir ce oui, en faisant que cela ne perturbe pas trop notre vie de couple et de famille.

De fait, il y a eu plusieurs étapes. J'ai d'abord pensé que rien ne changerait pour moi. Lui était ordonné, pas moi. Je restais donc ce que j'étais avant. Mais j'ai vite compris que c'était plus facile à dire qu'à faire.

Nous étions engagés sur de nombreux chantiers communs, dans l'Église comme dans le monde, et il a fallu trouver chacun sa place, sans que j'empiète sur son ministère mais aussi sans disparaître derrière lui. Ce ne fut pas toujours facile, surtout dans l'Église locale, où j'ai eu longtemps le sentiment de ne plus exister. C'est sans doute le ressenti des femmes de... diacres, maires, médecins...

La présence ou non de Max à l'autel n'a pas toujours été facile à vivre. Les remarques vont bon train entre ceux qui considèrent que le diacre doit toujours y être, d'autres qui pensent que je l'en empêche, ceux qui saisissent bien le sens de sa présence avec

J'ai découvert alors que le fait d'être la femme d'un homme devenu diacre changeait mon identité... Et pas seulement pour me faire disparaître derrière lui !

moi selon les moments, ceux qui parlent de « sacrifice ». Le dialogue est souvent difficile...

Et puis il y a eu cet appel téléphonique. La personne demandait le diacre mais de fait, c'est à moi qu'elle a confié ce qui la tourmentait. Elle n'a pas souhaité que je la mette en contact avec mon mari. J'ai découvert alors que le fait d'être la femme d'un homme devenu diacre changeait mon identité... Et pas seulement pour me faire disparaître derrière lui ! Il m'a fallu composer avec ces deux images. Aujourd'hui, treize ans plus tard, je me sens à l'aise avec tout cela.

Pendant des questions demeurent. [...]. Ce bouleversement, je n'y étais pas préparée. J'ai tenu parce que j'avais moi-même des lieux pour exister, pour partager les difficultés. Comment réagissent les femmes plus fragiles, isolées ou qui n'ont pas de responsabilités propres pour s'épanouir ? On voit bien aujourd'hui que la question est cruciale, qu'il faut réfléchir cette articulation entre ces deux sacrements.

Dans notre diocèse, nous sommes associées à la formation continue, et c'est un bien. Ainsi le décalage ne s'installe pas dans le couple. Mais l'institution Église reste ambiguë. Elle parle de la richesse de cette particularité mais ne se donne pas les moyens de l'exploiter.

Je suis l'épouse de Max. C'est dans cet état de vie qu'il a été appelé. Un ministre ordonné marié, cela signifie quelque chose. Il me semble qu'il y a à réfléchir sur ce que cela « dit » au monde, sans doute y a-t-il à inventer à partir de cette réalité plutôt que de s'abriter derrière un rituel d'ordination pensé en fonction des diacres qui avancent vers le presbytérat. Nécessité de réfléchir sur les ordinations... mais pas seulement ! ▀

Propos recueillis par Marie-Aimée Plançon

Dieu ne manque pas d'humour!

Naturellement, la nature de l'incidence du diaconat varie selon qu'il s'agit des épouses de diacres ou de candidats. Les épouses de diacres sont plus promptes à associer des sentiments positifs au diaconat que les épouses de candidats qui, elles, sont plus indéterminées, en « recherche ». Tout en reconnaissant que les tensions sont multiples, les épouses de diacres estiment que vivre le cheminement vers le diaconat en couple, et suivre les chemins qu'on se trace après l'ordination, c'est une chance et une joie, même si tout n'est pas si simple à vivre au quotidien. « *Je mets ma confiance dans le Seigneur. Je crois que ses grâces surabonderont avec mes difficultés. Le Seigneur est venu chercher mon mari, il pourvoira.* » Elles découvrent le partage de la prière, « *la chose la plus formidable qui arrive depuis l'ordination* » confie une épouse de Vendée.



Un sentiment de liberté, avec des choix davantage guidés par l'Évangile.

Autre découverte, la richesse d'un autre regard sur les autres, sur l'Église aussi, que « *le diaconat a permis de mieux connaître et mieux comprendre.* » Une épouse confie « *J'aime l'Église avec ses qualités et ses défauts. J'ai gagné l'amitié de toute la famille des diacres, cette amitié qui n'est pas choisie mais offerte.* »

Autre fruit du diaconat aux yeux des épouses : un sentiment de grande liberté, avec des choix davantage guidés par l'Évangile. Elles n'hésitent pas à élargir les apports à la vie extra-ecclésiale : « *La formation et le cheminement vers le diaconat m'ont fait m'engager dans ma profession différemment.* » « *J'ose affirmer ma foi au travail.* » La vie relationnelle s'en trouve enrichie. Le diaconat nourrit pour elles, l'obligation d'être profondes.

Souvent citées comme une richesse supplémentaire, les épouses mentionnent « *une ouverture qui apporte beaucoup de joies, plus de sérénité et plus de tolérance* » dans leur vie personnelle, « *plus d'unité, de complicité, de proximité dans le couple. Je n'ai rien perdu de mon mari en acceptant le diaconat, je dirais même que j'y ai gagné!* » Dans le couple, le diaconat « *opère une mise en symbiose des compétences et permet des ouvertures qui font franchir des pas.* »

Marie-Françoise Maincent-Hanquez

Les propos d'Alphonse Borrás concluront ce dossier : « *Avec le rétablissement actuel du diaconat, l'Église latine se trouve ainsi devant la nécessité pratique d'abord, théologique ensuite, d'élaborer une spiritualité conjuguant mariage et ordination alors que ces réalités avaient été disjointes depuis de longs siècles¹.* » « *Écouter les silences des épouses²* » ne peut suffire. De façon structurée ou spontanément, les épouses ont, par nécessité, entamé ce travail d'élaboration d'une spiritualité, pour unifier la personne de l'épouse, afin que chacune d'entre elles, libérée des tiraillements passés, puisse « *poursuivre sa vie d'épouse [aux côtés de son mari diacre], mais de façon autonome, avec des missions qui seront les siennes* », en somme des épouses épanouies et sereines, autonomes mais alliées.

¹ Alphonse Borrás, *Le diaconat au risque de sa nouveauté*, Lessius, mai 2007, p. 199.

² Jacques Bouchet, *diocèse de Marseille, session des nouveaux responsables organisée par le CND, Paris, janvier 2006.*